

# Les Châtelliers Notre-Dame

*Département  
d'Eure-et-Loir,  
Canton  
d'Illiers-Combray.*

**Le  
bulletin  
municipal  
de votre  
commune.**

*Édité à l'initiative de l'équipe municipale  
des Châtelliers Notre-Dame.*



## L'édito du maire.

Chers castellariennes et castellariens,  
Malheureusement, l'année 2021 a été difficile pour nous tous avec cette pandémie qui va **peut-être enfin** nous laisser libre de nos mouvements au plus vite.

La fin de l'année a connu un épilogue avec le départ du deuxième adjoint qui n'a pas eu la délicatesse de nous prévenir ; ni officiellement, ni officieusement.

J'estime cette attitude irrespectueuse et j'ai été dans l'obligation de lui retirer ses délégations, ce qui est regrettable dans une petite collectivité comme la nôtre !

Celui-ci restera Conseiller Municipal, étant élu démocratiquement . . . je trouve cela dommage et très regrettable.

Pour cette année 2022, quelques travaux seront réalisés pour une meilleure sécurité des habitants de la commune.

Le maire, Pierre Gigou

## Petits rappels pratiques :

### Jours et heures d'ouverture de la mairie :

Le mardi  
de 9 h à 12 h 30

Le jeudi  
de 9 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 18 h 00

téléphone :  
02.37.24.55.64

E-mail :  
lescnd28@orange.fr

Site :  
leschatelliersnotredame.fr/

Informations locales :  
application **Panneau Pocket**.

## Etat civil en ce début d'année 2022.

### Décès :

Madame Eugénie Gobelet  
née Tanguy le 9 novembre 1930  
et décédée le 21 février 2022.

### Démarches administratives :

(Carte Nationale d'Identité, passeport) : **sur rendez-vous** par téléphone en mairie d'Illiers Combray : **02.37.24.00.05**

(Permis de conduire, Carte grise) en préfecture d'Eure-et-Loir à Chartres, **sur rendez-vous** par téléphone **02.37.27.72.66** du lundi au vendredi de 14 h à 15 h 30 uniquement.

### Urbanisme. Pour un permis de construire ; Pour un permis d'aménager :

- soit en mairie selon jours et heures d'ouverture,

- soit par mail :  
urbanismeLCND28@orange.fr

**Soyez les premiers informés de l'actualité de la commune en téléchargeant**



**offert par la commune**

**L'actualité des Châtelliers N-D en temps réel et en seulement 3 clics :**

**1** Téléchargez l'application « Panneau Pocket »,

**2** Recherchez la commune des Châtelliers Notre-Dame,

**3** Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.

## Suggestions auprès de votre municipalité.

Qui que vous soyez, quel que soit votre âge, vous avez peut-être une (ou plusieurs) suggestion(s) à formuler auprès de la municipalité des Châtelliers Notre-Dame. Exprimez-vous par écrit et déposez votre missive dans la boîte à lettres de la mairie ; une réponse sera systématiquement apportée à chacune d'elles.

Vous pouvez également souhaiter que votre bulletin municipal traite de sujets qui vous sembleraient intéressants pour la collectivité ; faites-le aussi savoir par voie de « boîte à lettres ».

## Mais où passe donc le pognon de nos impôts ?

*D'année en année, les ressources des communes rurales se trouvent*

*réduites à « peau de chagrin » et les dotations de l'État versées par la préfecture sont également en permanente diminution. Il est important de souligner que toutes les politiques budgétaires*

*sont établies afin de décourager les maires des petites communes à gérer leur budget en fonction des réels besoins et demandes de terrain ; Les initiatives locales sont de plus en plus « interdites » !*

## Budget de l'année en cours :

### Recettes :

- « Impôts et taxes » : 57 000 €
- Dotations de l'État : 20 000 €

---

**Total 77 000 €**

### Dépenses :

- Charges « Communauté de Communes » : **11 000 €**
  - 2 700 € (Transports scolaires)
  - 300 € (Garderie enfants scolarisés)
  - 1 000 € (Voirie)
  - 2 000 € (Curage, entretien des vallées)
  - 4 200 € (Participation à l'indemnisation des pompiers)
  - 800 € (Éclairage public) - énergie et maintenance.
- Fonctionnement communal : **16 000 €**
- Salaires/charges de personnel : **25 000 €**
  - Scolarité et restauration des enfants scolarisés : **20 000 €**

---

**Total 75 000 €**

*Avec ces 5 000 € d'écart entre les recettes et les dépenses, 3 opérations prioritaires sont prévues dans notre village pour 2022 :*

- *Mise en place de radars pédagogiques à chaque entrée de la commune* (Les excès de vitesse étant devenus très fréquents),
- *Mise en place d'un défibrillateur à la porte de la mairie* (pour la sécurité collective),
- *Installation d'une rampe d'accès « handicapés » à l'église* (obligatoire par arrêté Préfectoral).

*Au-delà de ces initiatives et grâce à des subventions, le Conseil Municipal a opté pour l'aménagement « des tilleuls » afin de rendre ce site accessible pour les jeux des enfants et d'éventuelles rencontres entre adultes de la commune.*

*Au-delà de ces initiatives et grâce à des subventions, le Conseil Municipal a opté pour l'aménagement « des tilleuls » afin de rendre ce site accessible, agréable et sécurisé pour les jeux d'enfants*

*et d'éventuelles rassemblements festifs entre habitants des Châtelliers Notre-Dame.*

*Enfin, à l'élection du Conseil Municipal d'avril dernier, le maire a pris une initiative : la réduction de son indemnité et celle des adjoints de moitié afin de diminuer les charges de notre commune.*

# Stop aux nuisances sonores du voisinage

Il est important  
de rappeler  
que notre liberté s'arrête  
ou commence  
celle de nos voisins.

Suite à de nombreuses réclamations, la municipalité rappelle **aux particuliers** que selon l'arrêté municipal du 26/01/2021, l'utilisation d'outils bruyants est restreinte aux jours et horaires suivants :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h. ;**

**Les samedis de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. ;**

**Les dimanches et jours fériés de 10 h. à 12 h.**

**Merci**  
à toutes et tous  
de respecter  
notre tranquillité  
rurale.

## Compteurs d'eau.



*En cas d'urgence  
pour cause de fuite ou  
d'inondation  
et pour relever votre  
consommation annuelle,  
merci de bien vouloir  
dégager le proche  
environnement  
de votre compteur pour  
le rendre accessible  
à toute personne habilitée.*

## Maison de Services Au Public (MSAP)

*Tous les services, horaires  
et informations  
de l'année 2021 sont  
maintenus  
pour cette année 2022.*

## Tarifications des services communaux pour l'année 2022.

*Tous les tarifs de 2021  
sont maintenus  
pour cette année 2022 :*

- Location de la salle polyvalente,
- Colombarium,
- Concessions du cimetière.

## Campagne de vidange de fosses septiques, année 2022.

en consultant :

**Entrebaucetperche.fr**

« Campagne de vidange de fosses septiques », aucune mise à jour n'a été effectuée pour 2022 et ce sont les tarifs de l'année 2021 qui semblent encore d'actualité (?).

## Incivilités en « centre ville » des Châtelliers . . .



Au bulletin 2021, la vitesse des véhicules dans la traversée de la commune avait été dénoncée, notamment au niveau du Frou, dans le sens Marchéville - centre bourg. Sans résultat concret, des mesures radicales avaient été envisagées. Après un net constat d'échec, décision unanime du Conseil Municipal a été votée et la mise en place d'un panneau « **STOP** » est prévue dans un très proche délai.

Afin d'accentuer une prise de conscience de la sécurité dans notre commune, des radars pédagogiques vont être implantés à chaque entrée des Châtelliers et ce, en alternance avec d'autres communes voisines.

Parallèlement, la Gendarmerie qui a été avisée, va multiplier ses contrôles inopinés . . . **avis aux récalcitrants !**

## Mutuelle Santé - Prévoyance - Épargne destinée aux habitants des communes et Communautés d'agglomération

**Solimut**  
Mutuelle  
Centre Océan

La Mutuelle Solimut Centre Orléans propose, à travers la gamme « Energie Commune », une mutuelle communale conçue et destinée pour les habitants de la commune qui leur permet de bénéficier d'un contrat santé accessible à tous avec :

- Le tiers-payant,
- le remboursement sous 48 h ,
- une prise en charge globale,
- un réseau mutualiste important.

Si vous êtes intéressés, signalez-le à la mairie aux jours et heures d'ouverture et une réunion d'information sera organisée en salle du Conseil. Vous serez alors informés des date et heure de celle-ci.

Quelque soient les intérêts que vous trouveriez en adhérent à cette mutuelle, il est important de savoir qu'au cas où vous quitteriez la Commune des Châtelliers N-D, pour perdriez tous les avantages de votre contrat ; sauf de rejoindre une commune également adhérente à la **Mutuelle Solimut Centre Orléans.**

## Trouvez l'erreur !



**Ce que coûte  
un élève  
selon sa commune  
de scolarisation :**

### Maternelle :

Illiers-Combray : **1725 €**

Courville : **1003 €**

Groupement scolaire : **891 €**  
(Magny - Marcheville - Cernay)

### Primaire :

Illiers-Combray : **552 €**

Courville : **333 €**

Groupement scolaire : **78 €**  
(Magny - Marcheville - Cernay)

## Chasse aux renards aux Châtelliers Notre-Dame un beau jour de 1906.

Extrait (mot pour mot)  
du journal de Chartres-mai 1906.

(Archives départementales  
d'Eure-et-Loir)

Une famille de renards avait fait  
élection de domicile dans le Bois  
de la Barre et, contrairement à  
l'usage, elle faisait des victimes  
non loin de son terrier.

La ferme « des Aubilleries » se  
ressentait du voisinage de ces  
hôtes malfaisants ; la fermière,  
Madame Charrier, voyait avec  
désespoir disparaître chaque jour  
les meilleures unités de sa basse-  
cour qui allait se réduire à sa  
plus simple expression !

Mais « le garde qui veille » ou  
plutôt qui surveille les allées et  
venues des « hôtes de ces bois »  
découvrit le repère des ennemis  
des gallinacés.

Il indiqua à Monsieur Gaubert,  
maire, récemment propriétaire  
de ce bois, provenant du domaine  
de Villebon, et dont un fossé circu-  
laire moyen-âgeux accuse l'empla-  
cement d'un château féodal  
aujourd'hui détruit. <sup>(1)</sup>

Mardi dernier, une chasse fut  
organisée, à laquelle prirent part  
les meilleurs « Nemrods <sup>(2)</sup> » de la  
contrée : Comte de Goussen-  
court, Hermand et le maître de  
céans, les gardes Huillery, Luton,  
Dutartre, Renault, Duval, etc.  
Il s'agissait de déloger de leur  
retraite profonde toute cette  
famille de « bracos à quatre  
pattes ».

Ce fût un travail gigantesque,  
une abréviation du siège de  
« Port-Arthur <sup>(3)</sup> » ! Des tranchées  
de 2m de profondeur et 0m60 de  
largeur furent creusées et moult  
mètres cubes de terre furent  
remués par des bras inhabitués à  
ce genre de travail.

Commencés à midi, les travaux  
de mine se terminèrent à 10  
heures du soir à la lueur des  
falots <sup>(4)</sup> (on aurait dit une bruyante  
retraite aux flambeaux) par la capture  
de « Maître renard » et de sa  
femelle qui furent occis « sans  
autre forme de procès »

L'heure avancée ne permit pas de  
chercher les orphelins ; ceux-ci  
ne tarderont pas à être envoyés  
« ad patres » <sup>(5)</sup> par une partie de  
cette vaillante équipe qui n'a pas  
craint les ampoules pour préser-  
ver le reste des poules de Mon-  
sieur Charrier ; lequel se propose  
d'offrir aux veneurs une omelette  
d'honneur !

Un invité

(1) Des recherches sont en cours aux Archives  
Départementales pour apporter toutes les  
informations éventuelles sur ce site Féodal.

(2) **Nemrods** : Homme dont la chasse est la  
passion et qui se montre très habile pour celle-ci.

(3) **Port Arthur** : Le siège de Port-Arthur est  
un des événements majeurs de la guerre russo-japonaise.  
Le siège de Port-Arthur par les Japonais commence  
fin mai 1904. Port-Arthur capitule au début de  
1905 (selon le calendrier grégorien).

(4) **Falots** : Grande lanterne.

(5) **ad patres** : Envoyer dans l'au-delà.

## Intrusions nocturnes inquiétantes aux Châtelliers Notre-Dame !

Début Janvier de cette année, à  
deux reprises, des véhicules parti-  
culiers ont été signalés à Fauusser-  
ville entre 23 h 30 et minuit.

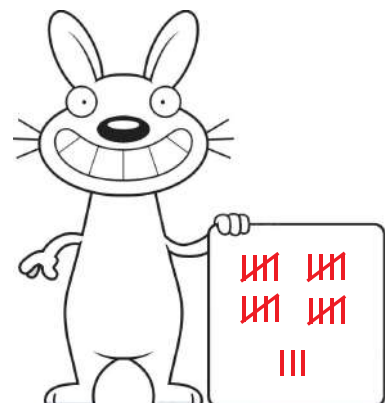
Deux à trois passagers par véhi-  
cule étaient équipés de projec-  
teurs puissants et « fouillaient »  
les abords de la forêt entre « les  
Bois de la Barre » et « Les Bois de  
la Haye ».

A juste titre, ces actions ont pu  
inquiéter quelques riverains qui  
pouvaient légitimement craindre  
des opérations de braconniers  
que rien n'arrête !

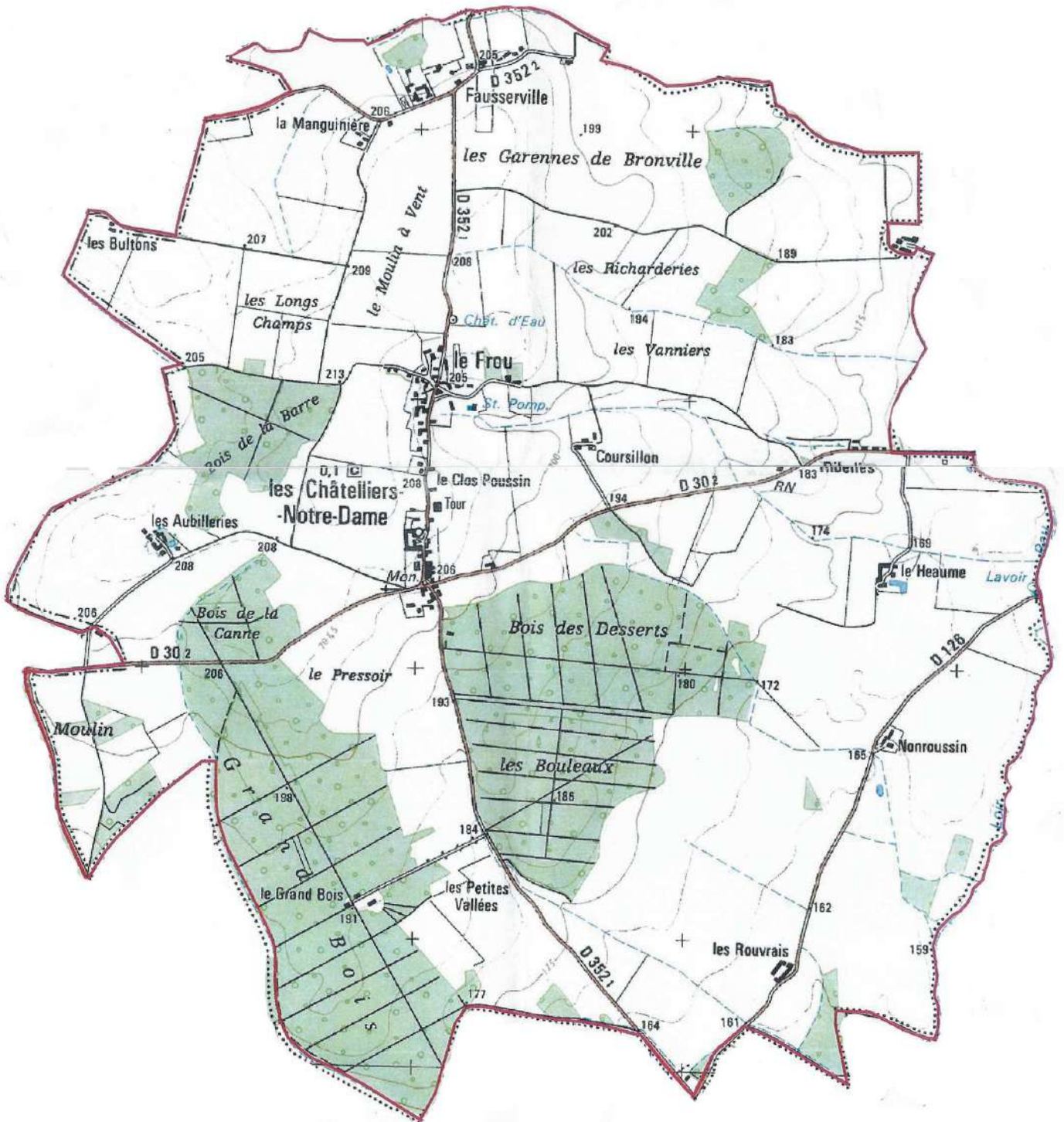
**Que tout le monde se rassure ;**  
les gendarmes et « les Eaux et  
Forêts » ont été contactés et,  
renseignements pris, il ne s'agis-  
sait que de comptages de lièvres !  
En revanche, rien de rassurant  
pour ces petites bêtes qui ont  
intérêt à numéroter leurs oreilles !

Il faut par contre souligner le  
reflexe des riverains qui, interpel-  
lés, ont signalé le phénomène.

Au moindre doute, prendre le  
contact d'un élu qui fera immédia-  
tement remonter l'information.



**Les Châtelliers  
Notre-Dame,**  
*plan de la commune  
aujourd'hui.*



**(Plan napoléonien)**

Document provenant  
des Archives  
Départementales.

## Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune des Châtelliers Notre-Dame.



Depuis la création  
de ce « Tableau d'assemblage »  
sous Napoléon III, le nom de  
certains sites dans la commune  
ont disparu :

Le Bois de Pinceloup  
La Grande Cour  
Le Ruisseau de la Souris  
Le Petit Heaume  
Le Bas Heaume  
La Courte Bouze  
Guignonville

D'autres sites ont changé de nom :

Les Bois des Desserts s'appelaient  
Les Bois des Dressets,  
Les Aubilleries s'appelaient  
Les Haubigneries,  
Les Bouleaux s'appelaient  
Le Bois des Rougeolles,  
Mocquesouris s'appelait  
Monte Souris,  
Le Vieux Moulin s'appelait  
L'Etang du Vieux Moulin.  
Les Vanniers s'appelaient  
Les Vanneries et les 20 Arpents.

## Le retour du père Noël aux Châtelliers Notre-Dame.



Suite au vif succès qu'il a connu l'an dernier, le Père Noël a particulièrement été heureux de l'accueil que les enfants des Châtelliers N-D lui ont réservé. C'est avec empressement qu'il est revenu en décembre dernier. Vu son âge avancé, le Père Noël n'a pas souhaité effectuer sa tournée à pied. C'est Monsieur Bernard Avyn qui a eu l'extrême gentillesse de nous prêter sa magnifique charriole et c'est X. Desprez, ami personnel du Père Noël, qui a conduit la charrette avec son tracteur. Après les Châtelliers N-D, le convoi a poursuivi sa route vers Marcheville.

## Les seniors n'ont pas été en reste.



Même s'ils ne croient plus au Père Noël depuis un « certain temps », les anciens des Châtelliers Notre-Dame ne boudent pas leur plaisir en recevant les douceurs offertes à chaque Noël par la commune.

Après enquête approfondie, il semble que la distribution pourra être renouvelée en cette année 2022... et sera tout autant appréciée !

(Ces douceurs peuvent-être dégustées sans modération ; la gourmandise n'étant plus « un vilain défaut » selon un arrêté municipal récent !)

Sous le parrainage de  
- la Communauté de Communes  
« Entre Beauce et Perche »,  
- les associations « Familles Rurales »  
et « Relais Familiales »  
d'Illiers Combray,  
« La Main Tendue »  
de Courville,



**Produits d'hygiène :**  
Dentifrice, shampoing, savon,  
gel-douche brosses à dents,  
rasoirs, mousse à raser,  
serviettes hygiéniques,  
couches bébés  
Etc...

**Produits de soins :**  
pansements, bandes,  
solutions désinfectantes gaze,  
gants à usage unique,  
masques chirurgicaux  
Etc...

**Alimentation (sauf frais)**  
conserves, pâtes,  
riz, lait, alimentation bébés  
Etc...

**Vêtements chauds**  
pour **bébé, enfants,**  
chaussettes, chaussures  
en bon état  
Etc...

**Couvertures,  
sacs de couchage.**

**les habitants  
de notre commune  
s'unissent  
pour aider les familles  
ukrainiennes.**

**Rejoignez-nous !**  
et apportez  
vos dons en mairie  
aux jours et heures de permanence.  
**MERCI !**

## La pompe incendie des Châtelliers Notre-Dame.



Dans le bulletin municipal de l'année passée, nous avons relaté l'histoire de la pompe incendie ; « pièce historique » de notre patrimoine communal !

Jusqu'alors précieusement garée dans l'arsenal, un autre emplacement avait été envisagé : l'entrée de l'église où elle aurait peut-être été mieux mise en valeur.

Vu la difficulté d'un démontage partiel délicat de celle-ci et la remise en cause de cette nouvelle destination estimée inadaptée puisque peu fréquentée, décision

a été prise d'une destination plus appropriée :

## Le musée des matériels de protection incendie de Bonneval.

Ce site créé il y a plusieurs années rassemble un éventail très important de machines qui sont remises en état par des pompiers bénévoles avant d'y être exposés. Ce musée sera prochainement ouvert au public.

Le Conseil Municipal a donc estimé judicieuse cette destination qui témoignera du passé de notre mémorable pompe !





## À vos fourneaux pour quelques plats authentiques !

### Soupe aux orties.

6 pommes de terre,  
5 gousses d'ail,  
220 g. d'orties,  
30 cl de crème.

*bien laver et rincer les orties.*

*Coupez-les grossièrement et jetez-les dans une casserole avec vos pommes de terre coupées en rondelles ; ajoutez les gousses d'ail.*

*complétez avec 3 litres d'eau (ou 2l d'eau et 1l de bouillon pour plus de goût) et cuisez durant 1 heure.*

*Passez votre soupe et ajoutez la crème à votre goût. Remuez et servez dans les assiettes en ayant préalablement déposé quelques petits croûtons de pain, un peu de fromage râpé (gruyère ou parmesan).*

### Fricandeau «Forts des Halles».

60 g de lardons,  
1 couenne,  
1 grosse carotte,  
1/2 verre de vin blanc,  
3 verres de bouillon de poule,  
1 bouquet garni,  
1 gros oignon et . . .  
1 kg de veau (*tranche de noix, sous-noix ou semelle*).

*Tapissez la sauteuse de lard (côté gras de la couenne dessous), ajouter l'émincé d'oignon, le bouquet garni et les tranches de carotte.*

*Recouvrez avec les tranches de veau les unes à côté des autres, piquées au dessus des lardons.*

*Faire cuire à couvert pendant 20 minutes et ajoutez le vin blanc. Faites réduire puis ajoutez le bouillon de poule.*

*Laissez réduire encore et faites bouillir.*

*Couvrez de nouveau et mettez au four pour deux heures.*

## Les Châtelliers Notre-Dame . . .

avant hier !

*La première guerre mondiale sépare ces deux cartes postales ; le monument aux morts a remplacé le calvaire.*



*Cartes postales aimablement prêtées par Jean-Michel Devaux, agriculteur aux Châtelliers Notre-Dame.*

## Quelques dictons à méditer !

L'homme qui n'a rien à perdre est le plus dangereux de tous les adversaires.

J'ai peu d'amis, c'est vrai mais ça m'a permis d'être moins entouré par des hypocrites.

Nous étions tous amis jusqu'à ce que la race nous déconnecte, la religion nous sépare, la politique nous divise et la richesse nous classe !

Si tu as trouvé quelqu'un de bien, arrête de chercher quelqu'un de mieux !

J'y peux rien si mon doigt du milieu fait parfois des gestes déplacés . . . il a peut-être ses raisons ; après tout il est majeur !

Quand on est mort, on ne sait pas qu'on est mort, c'est pour les autres que c'est difficile . . .

quand on est con, c'est pareil !

Un véritable ami voit ta première larme, essuie la deuxième et arrête la troisième !

**RIBELLES**

**LES BOULEAUX FAUSSERVILLE**

**LES LONGS CHAMPS**

**LES BULTONS**

**LE MOULIN A VENT**

**LES BOIS**

**DE LA BARRE**

**LE BOIS D'AMOUR**

**LE VIEUX**

**MOULIN**

**BOIS DES DESSERTS**

**COURSILLON**

**MOCQUESOURIS**

**LA MANGUINIÈRE**

**LES**

**AUBILLERIES**

**LES GARENNES DE BRONVILLE**

**LE CLOS POUSSIN**

**NONROUSSIN**

**LE GRAND BOIS**

**LE HEAUME**

**LES VANNIERS**

**LES PETITES VALLEES**

**LE PRESOIR**

**BOIS**

**DE LA CANNE**

**LES RICHARDERIES**

**LA FILLE**

**ENTERREE**

**LES ROUVRAIS**

Nos  
petits noms  
valent bien  
un peu  
de couleurs !

## Concours 2022.

### Mais c'est quoi tout ça ?

Chacune de ces photos représente «un détail» d'un «quelque chose», à vous de faire fonctionner vos méninges et de répondre **très précisément** à l'aide du bulletin joint qui sera déposé dans la boîte à lettres de la mairie avant le 31 mai 2022.

#### Pour 5 bonnes réponses :

un repas au restaurant pour 2 personnes (avec tirage au sort en cas d'ex aequo).

#### Pour 4 bonnes réponses :

Des pizzas livrées à domicile pour 4 personnes (avec tirage au sort en cas d'ex aequo).

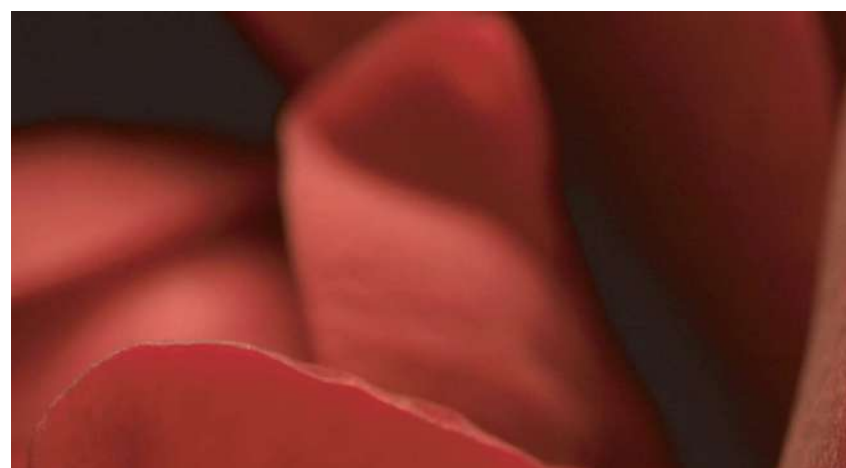


### Concours 2021, les réponses :

- 1- La chanteuse  
Louane
- 2- Le chanteur  
Soprano
- 3- Le pâtissier  
Cyril Lignac
- 4- La militante écologiste  
Greta Thunberg

#### les gagnant(e)s :

Mr et Mme B. Hamon,  
Mr et Mme L. Bidet,  
Mme V. Provost.





**LES**  
**HOMMES**  
NAISSENT  
ET D<sup>EM</sup>MEURENT  
LIBRES  
ET **EG**AUX  
EN **D**ROITS

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. **Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.**